

## Point sur les négociations

### N.A.O ou Négociation Annuelle Obligatoire

Négociation obligatoire que doit engager l'employeur chaque année. Concerne différents thèmes à savoir la rémunération, le temps de travail, le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la QVT.

#### Le « massacre » des négociations nationales !!!

- Absence de volonté de la Délégation patronale d'avoir un partage équitable des résultats exceptionnels entre salariés et actionnaires.
- Autour de **4% d'inflation**, **+31 % de dividende** pour les **actionnaires**, **+7%** pour certains **DG**, **+3%** pour les indemnités des **administrateurs** de CR.
- Et une augmentation de la RCE de 1%,  
**soit en moyenne 0,67% sur la rémunération fixe des salariés CA-GIP !!!**

**Vous avez dit mutualisme ?**

#### Et à CA-GIP ? La négociation est en cours.

Le SNECA demande à la direction :

- L'application du **booster** sur l'**intéressement** 2021 versé en 2022, prévu dans l'accord.
- Une **augmentation** significative des **enveloppes** afin de reconnaître l'investissement des salariés
- Une **réévaluation** de la grille **REC** individuelle,  
Passer de 0 à 3% pour les PCP 9/10/11  
Revaloriser de 2 points les PCP 12/13/14

**L'ensemble de ces propositions vise à reconnaître l'engagement des salariés et à atténuer leur perte de pouvoir d'achat.**

**A ce jour, nous sommes loin du compte !**